DESIGN INDUSTRIEL - GI - DESI

Formation: Apprenti

Type de module : Tronc commun

Unité d'enseignement : Méthodes et technologies pour l'ingénierie système - 6

Crédits de l'UE: 2 ECTS Crédits du module : ECTS Semestre S10 Durée: 4,5 demi-journées

Responsable: Jean François BLANC

Intervenants du module : Jean François BLANC, Yoan GALLO

Modules Supméca prérequis recommandés :

Autres pré requis :

Objectif du module :

imaginer le design d'objets tout en tenant compte des contraintes techniques et de production

Organisation pédagogique et modalités d'évaluation :

Projet: 12 h Cours: 6 h Travail personnel: 10 h

Contrôle continu: 100 %

Commentaire sur l'organisation pédagogique :

Références bibliographiques :

"Dessin technique, design industriel" F. JULIAN, Ed. Eyrolles, 2013 "Le design industriel" D. Schulmann, Presses Universitaires, 1995

Dernière mise à jour : 22/11/2018

Acquis de la formation visés par le module			Niveau d'acquisitions (1,2,3 ou 4)		
Acquis 1 : Etre capable de piloter un designer			2 : l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes		
Acquis 2 : Etre capable de comprendre le métier de designer			3 : l'élève-ingénieur est capable d'utiliser les différents concepts et de traiter des cas complexes ou inhabituels		
Acquis 3 : -			-		
Acquis 4 : -			-		
Tableau connaissances / acquis*	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4	
connaissance du métier de designer		+++			
comprendre la fonction design dans l'entreprise	++	++			
Capacité de dialogue avec les designers	+++				
Integration des contraintes techniques	++	++			

⁻ Supméca, Institut supérieur de mécanique de Paris - Direction des formations et de la vie étudiante - catalogue des enseignements -

Acquis visés par le module GI - DESI au regard des compétences attendues des formations d'ingénieurs par la CTI (R&O 2016)

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maitrise de leur mise en oeuvre		Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
1 - La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée				
2 - L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique.	X	X		
3 - La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.	X			
4 - La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants.				
5 - La capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif.				
6 - La capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle.				
L'adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
7 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, l'intelligence économique.		Х		
8 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail.	X	X		
9 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable.		X		
10 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.		Χ		
La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
11 - La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe.	Х	Х		
12 - La capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux.				
13 - L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux.				
14 - La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.				